



Vendredi 15 Janvier 2021

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves,

Suite aux annonces gouvernementales du jeudi 14 janvier, concernant l'organisation des restaurants scolaires, nous vous précisons que le protocole est respecté, tant en ce qui concerne la désinfection accrue des locaux et du mobilier que du non-brassage des classes.

La capacité maximum du bâtiment est de 100 personnes par service.

Pour information :

- le premier service n'accueille que les enfants de la maternelle, avec une moyenne de 55 élèves.
- le deuxième service les CP, CE1 et CE2, avec une moyenne de 68 enfants
- le troisième service les CM1 et CM2, avec une moyenne de 50 enfants

Cette organisation permet d'espacer chaque groupe d'enfants qui restent entre eux selon leur appartenance à leur classe. Les tables sont espacées suffisamment entre chaque groupe de classes.

Les élèves entrent dans le restaurant par l'entrée principale (à l'arrière) et ressortent par la porte de côté. Ainsi les groupes de classe ne se rencontrent pas.

Les élèves se mettent également en rang par classe. Ils ne retirent leurs masques que lors du repas.

Pendant le temps du repas le midi, les agents de la collectivité sont très précautionneux sur l'application des mesures sanitaires et durant la récréation du midi, les agents de surveillance de cours veillent à ce que les enfants restent également par groupe.

Cette énumération de mesures protocolaires mises en place dans le cadre de la crise sanitaire est un peu ennuyeuse, mais nous tenions à vous rassurer.

Soyez certains que nous mettons tout en place pour éviter la propagation du virus et protéger les enfants.

Prenez également bien soin de vous

Carine Roux

Maire Adjointe, déléguée à la Vie Scolaire